



HAL
open science

Guerre des roses en Languedoc

Emmanuel Négrier, Marie-thérèse Jourda, Stephane Ratinaud

► **To cite this version:**

Emmanuel Négrier, Marie-thérèse Jourda, Stephane Ratinaud. Guerre des roses en Languedoc. Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale, 2011, 34, pp.128. 10.3917/psud.034.0061 . hal-01439854

HAL Id: hal-01439854

<https://hal.science/hal-01439854>

Submitted on 18 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GUERRE DES ROSES EN LANGUEDOC. LES ÉLECTIONS RÉGIONALES 2010

Emmanuel Négrier & Marie-Thérèse Jourda

CNRS-CEPEL, Université Montpellier I

Stéphane Ratinaud

France 3 Sud

RÉSUMÉ / ABSTRACT

Cet article propose une triple analyse des élections régionales de mars 2010 en Languedoc-Roussillon. Son premier volet questionne la singularité du mandat régional, à l'heure où la réforme annonce une rupture dans le recrutement de cette élite intermédiaire. Il s'appuie sur une démarche qualitative, en se centrant sur les usages et fonctions du mandat régional en Languedoc-Roussillon. Le deuxième volet est une analyse quantitative des principaux résultats, depuis la participation jusqu'aux inflexions que subit le rapport droite-gauche dans la région. Il s'attache à montrer en quoi le populisme, et l'ultra-médiatisation de ce scrutin languedocien n'a pas produit les effets escomptés en termes de mobilisation électorale. Enfin, nous projeterons ces résultats sur une géopolitique languedocienne, en nous intéressant aux continuités et ruptures d'implantation électorale des principales forces politiques dont témoigne ce scrutin.

This article proposes a threefold analysis of regional elections in March 2010 in Languedoc-Roussillon. Its first questions the originality of the regional mandate, at a time when a complete reform is announced and will affect this kind of middle-range elite. It is based on a qualitative approach, focusing on the uses and functions of the regional mandate in Languedoc-Roussillon. The second part is a quantitative analysis of key results starting from the participation towards the inflections that undergoes the left-right ratio in the region. It attempts to show how the populism and ultra-media coverage of this election in Languedoc has not produced the expected effect in terms of electoral mobilization. Finally, we will project these results on a Languedocian political map, by looking at continuities and discontinuities in the electoral implantation of the main political forces.

MOTS-CLÉS / KEYWORDS

Conseiller régional, élection régionale, Front de Gauche, Front national, Georges Frêche, Montpellier, Parti Socialiste, UMP, Verts

Georges Frêche, Greens, Left Front, National Front, regional councillor, regional election, Socialist Party, UMP

Les élections régionales en Languedoc-Roussillon suscitent toujours, depuis 1986, leur « baptême des urnes » (Perrineau, 1987), un intérêt particulier. Cette année-là, comme en 1992 et 1998, l'influence du Front national, et l'attitude de la droite gouvernementale à son égard, avaient constitué l'intrigue dominante, avec deux accords passés avec le parti d'extrême-droite, en 1986 et 1998 (Négrier, 1998). En 2004, c'était la capacité de résistance du leadership de Jacques Blanc à une poussée de la gauche, dans le cadre d'un scrutin intermédiaire et défavorable à la majorité gouvernementale d'alors (Dolez, Laurent, Patriat 2005). C'était aussi la capacité de Georges Frêche, après trois échecs de la gauche, à incarner un autre territoire politique que celui de la métropole régionale, Montpellier (Pourcher, 2004). Cette victoire fut acquise en opérant un tournant stratégique. Alors que Georges Frêche entendait auparavant s'imposer directement sur ce nouveau territoire politique qu'était la « région », il passa, pour le scrutin de 2004, par un fort appui sur les structures départementales (fédérations du parti, conseils généraux) qu'il avait pourtant eu tendance à reléguer au rang des institutions obsolètes (Frêche & Lapousterle, 2001). Son premier mandat fut jalonné de multiples événements, parmi lesquels l'affaire de la « Septimanie », par laquelle le nouveau président voulait imposer un autre nom à la région que « Languedoc-Roussillon », sans doute à défaut de pouvoir gouverner la région comme il gouverna sa ville. La résistance qu'il rencontra, les menaces que cette initiative fit peser sur ses soutiens territorialisés, notamment dans les Pyrénées-Orientales, affectèrent d'autant plus le début du mandat que celui-ci coïncida avec une aggravation de son état de santé. Dans les années qui suivirent, le leadership de Georges Frêche put notamment s'affirmer à la faveur de la gestion des nouvelles compétences, transférées de l'État, et de la démultiplication de l'action publique dans des secteurs où la région avait, jusque-là, affiché des ambitions plus modestes. C'est notamment le cas des Transports collectifs (Barone, 2008) et de la Culture (Négrier, Teillet, 2011). S'appuyant fortement sur les conseils généraux, le leadership de Georges Frêche, auparavant très identifié à la gauche urbaine, se transforma graduellement en leadership territorialisé, dont la composante rurale (notamment en Lozère) et les compromis passés avec certains leaders de la droite régionale (notamment dans le Gard), contribuèrent à brouiller l'orientation politique.

Dans la dernière phase du mandat, les accents populistes, très cohérents avec cette mutation du style territorial de gouvernement, s'accompagnent d'affaires qui défraient la chronique (la présence des blacks dans l'équipe de France en nombre anormal ; le qualificatif de « sous-hommes » adressé à des représentants de la communauté harkie, etc.). Pour la première, il est exclu du Parti Socialiste. C'est donc en leader contesté qu'il se propose comme président sortant, fin 2009. À l'issue d'élections européennes très faiblement suivies, une alternative se dessine par le biais d'Éric Andrieu, secrétaire fédéral du PS de l'Aude, qui se présente à l'investiture de « premier des socialistes » en Languedoc-Roussillon. Son échec rend le président sortant, bien qu'exclu, incontournable pour la direction du Parti. C'est le surgissement d'une autre affaire, où il déclare à propos de Laurent Fabius :

« Voter pour ce mec en Haute-Normandie me poserait un problème, il a une tronche pas catholique », que le Parti change de stratégie, investit Hélène Mandroux, maire de Montpellier, et soutient une tentative de liste de large union à gauche, intégrant les Verts et le Front de Gauche. Celle-ci échouera avec les conséquences que nous allons analyser dans cet article. Elle échouera dans un contexte où les sondages seront questionnés non seulement sur leur fiabilité toute relative (Lehingue, 2007), mais aussi sur leur capacité à induire en erreur les partis eux-mêmes. La droite, affaiblie par son statut de représentante de la majorité gouvernementale, fait face à droite à un Front national en reconquête. À gauche, Georges Frêche affronte principalement trois autres listes, et se pose en victime du Parti Socialiste et de certains de ses responsables locaux (André Vézinhét, pour le conseil général de l'Hérault, Hélène Mandroux pour la ville de Montpellier). Cette « construction de la victime » est particulièrement bien présentée dans le film qu'Yves Jeuland a consacré à cette campagne électorale, sous le titre « Le Président » (Jeuland, 2010). Comme Jacques Blanc avant lui, Georges Frêche s'inscrit dans un logique de populisme territorialisé, maniant le double apolitisme tiré, d'une part, de la naturalisation des références régionales (sa liste s'intitule « Tous pour le Languedoc-Roussillon avec Georges Frêche ») et, d'autre part, du brouillage des repères idéologiques, empruntant tour à tour à la mémoire jaurésienne, au gaullisme et aux promesses de la nouvelle économie.

Dans cet article, nous poursuivons trois objectifs. Le premier est de nous interroger sur la singularité du mandat régional, à l'heure où la réforme annonce une rupture dans le recrutement de cette élite intermédiaire. Nous le ferons avec une orientation qualitative, en nous demandant quels sont les usages et fonctions du mandat régional en Languedoc-Roussillon. Ensuite, nous ferons l'analyse quantitative des principaux résultats, depuis la participation jusqu'aux inflexions que subit le rapport droite-gauche dans la région. Enfin, nous projeterons ces résultats sur une géopolitique languedocienne, en nous intéressant aux continuités et ruptures d'implantation électorale dont témoigne ce scrutin.

UN MANDAT RÉGIONAL INCOMPLET, SYMBOLIQUE ET DÉPENDANT

Qui sont les conseillers régionaux ? En Languedoc-Roussillon les leaders ont contribué à une personnalisation des enjeux autour des figures de Jacques Blanc et de Georges Frêche. L'omniprésence de tels « charismes politiques » a réduit considérablement l'émergence de nouvelles têtes. Accumulant nombre de ressources politiques, partisans ou institutionnelles, elle n'a permis que l'éclosion de leaders périphériques sans ancrage régional. Mais que savons-nous des conseillers régionaux tels qu'ils se proposent aux suffrages, dans l'ombre de ces leaders ? Ce que nous disent les rares études sur le sujet semble attester d'un personnel politique à la fois enraciné locale-

ment (Marchand, Marrel et Troupel, 2011) mais aussi d'une élite intermédiaire (Darviche, Genieys, Joana, 1995) encore fragile (Pasquier, 2001) où certaines catégories (fonctionnaires, professionnels de l'éducation) sont nettement sur-représentées. Ce dernier point n'est pas une spécificité française. On le retrouve au contraire dans plusieurs pays européens s'agissant de ce niveau de gouvernement (Godmer, 2011).

L'analyse qui suit se centre sur un mandat régional marqué par une incomplétude. Faible levier pour d'autres conquêtes électorales s'il n'est pas relayé par un ancrage territorial avéré, il s'inscrit dans un jeu de cooptations et sujétions qui unifie une partie des candidats à leurs leaders et les fonctions symboliques dévolues à certaines catégories de candidats.

La Région, sas ou aboutissement d'une carrière politique ?

La reconnaissance du fait régional, au plan institutionnel, va de pair avec une grande difficulté à repérer les leaders régionaux pour une grande partie de la population. Si Georges Frêche faisait exception en 2010 (avec Ségolène Royal, et dans une moindre mesure Martin Malvy), c'était sans doute moins en tant que président de Région que comme maire emblématique de Montpellier pendant 27 ans. Au-delà de la stature présidentielle, les élus régionaux ont du mal à « incarner » leur mandat comme peuvent le faire leurs équivalents d'échelle municipale ou départementale. Du côté des politiques publiques, les compétences déléguées au Conseil Régional, excepté le cas des lycées, sont le plus souvent partagées avec d'autres acteurs institutionnels. Ce manque de visibilité politique explique sans doute pourquoi l'usage de ce mandat-là. À l'exception de Damien Alary en 2004 qui préféra laisser son mandat de député PS de la V^e circonscription du Gard au bénéfice d'un poste de vice-président régional ou d'Eric Andrieu, conseiller général PS de Mouthoumet dans l'Aude, l'option des autres conseillers régionaux est de quitter l'hémicycle. Ainsi en est-il de Jean-Paul Fournier qui, après son élection à la mairie de Nîmes, préféra conserver un mandat de Conseiller général malgré un statut d'opposant ; ou encore de Jacques Domergue, député UMP, qui après les municipales de 2008 à Montpellier préféra continuer de siéger au sein l'opposition municipale plutôt qu'à la Région. Cette réalité renvoie à une représentation symbolique qui semble marquer la pratique des conseillers régionaux languedociens. De manière schématique, on peut distinguer deux acceptations de la ressource que constitue le mandat régional : une rétribution et/ou un levier.

Pour comprendre le rapport au mandat, il faut d'emblée tenir compte de l'impact de l'appartenance partisane, dans un univers politique plutôt bipolaire (PS-UMP). Ainsi, il est clair que les élus appartenant aux petites formations politiques (du type MRC, PCF, PRG ou CPNT) ou au Front national trouvent dans le mandat régional un « statut politique » auquel les scrutins uninominaux leur interdisent pratiquement d'accéder. En fonction

des rapports de force interne, le mandat régional est une rétribution pour les dirigeants départementaux de ces mouvements, qu'il résulte du succès d'une liste partisane, ou des compromis de coalitions. En conséquence, il n'est pas étonnant de trouver parmi ceux qui au sein de l'hémicycle possèdent à ce jour une expérience mûrie depuis 1998 des membres des groupes Front national (France Jamet), Communiste (Josiane Collerais) ou Parti Radical de Gauche (Jocelyne Pezet-Romieu). La région – avec son scrutin de liste – est donc un espace privilégié pour les « fonctionnaires de l'organisation », dans un contexte où les autres élections (sauf la municipale) se déroulent au scrutin uninominal. En 2004, tous les secrétaires fédéraux PCF du Languedoc-Roussillon, excepté celui de la Lozère, furent élus Conseillers Régionaux. Aujourd'hui, deux d'entre eux sont encore élus, les deux autres s'étant retirés de la compétition électorale mais ayant pris l'option de soutenir une liste commune Front de gauche/NPA. Ce constat ne vaut pas que pour les formations minoritaires. Ainsi, les trajectoires politiques de Robert Navarro (élu depuis 1998) et de Jacques Cresta, comme secrétaires des fédérations socialistes de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales – tous deux exclus en 2010 pour leur participation à la liste Frèche – s'inscrivent dans cette mécanique de rétribution. L'un et l'autre ne disposent d'aucun fief électoral, de territoire dont ils seraient les suzerains. Le scrutin de liste leur permet de fixer un capital politique et un ensemble de ressources qui renforcent aussi leur « statut de fonctionnaire de l'organisation », dans une relation de dépendance et d'influence à l'égard de l'exécutif régional. C'est la dimension rétributive du mandat régional.

Dans un registre comparable, les parcours politiques d'Alain Bertrand, PS, et de Stéphane Rossignol, UMP, méritent une attention. Aujourd'hui, à la tête de municipalités assez importantes – Mende pour le premier et La Grande Motte pour le second – tous deux, alors dépourvus de mandat local, exerçaient depuis 1998 les responsabilités partisans qui leur assuraient un mandat régional. Pour eux, celui-ci reste pourtant une ressource intermédiaire, un levier pour d'autres conquêtes politiques. Ils visent désormais des fonctions parlementaires (sénateur pour le lozérien et député pour l'héraultais). Et il est évident qu'en cas de succès, c'est le mandat régional qui serait sacrifié, comme l'avaient fait, en 2002, Arlette Franco et François Calvet (UMP dans les Pyrénées-Orientales) ou, dans le Gard, Max Roustan (UMP) et Yvan Lachaud (Nouveau Centre).

De fait, le Conseil Régional est une institution qui se vit comme l'aboutissement d'un engagement militant ou comme un sas dans la construction d'une trajectoire électorale. Peu prisé, à l'instar des mandats intercommunaux (Troupel 2009), il n'est une consécration que pour celles et ceux dont les ressources territoriales restent insuffisantes.

Une autonomie très relative

L'autonomie est une réalité toute relative pour les candidats de ce scrutin régional. L'effet cumulatif des différentes lois encadrant le scrutin (non-

cumul et parité) écarte une grande partie des élus dotés de ressources politiques importantes, en dehors de quelques exceptions. Celles-ci sont typiques de la conception politique régionale de Georges Frêche. En effet, après trois échecs, la stratégie dessinée en 2004 fut de s'appuyer sur l'ossature départementale. Elle est confirmée en 2010. Les leaderships départementaux – qu'ils dirigent les instances du parti ou la collectivité de référence – servent de matrice de sélection. C'est particulièrement vrai dans l'Hérault et les Pyrénées Orientales, dont les cultures d'appareil sont les plus hiérarchisées. Dans le cas des Pyrénées-Orientales, la dépendance au président Bourquin est nette parmi les éligibles : conseillers généraux sans territoire municipal souverain (Hermeline Malherbe, Marcel Mateu), secrétaire fédéral (Jacques Cresta) ou encore fonctionnaires territoriaux (Suzanne Delieux et Françoise Bigotte). Dans l'Hérault, la sélection des candidats est clairement enracinée dans la logique de l'appareil partisan : ainsi parmi les candidats éligibles, on ne compte aucun maire et un seul conseiller général (Christian Bouillé, Montpellier VII). Les fidèles de Georges Frêche au sein des sections socialistes se trouvent récompensés même lorsque certains viennent d'échouer lors de scrutins uninominaux (Karine Chevalier ou André Lubrano). L'Hérault est aussi la liste où les personnalités de la société civile apparaissent de manière visible et revendiquée : Joël Abati (ex-champion du monde de handball) par son origine antillaise est un contre-pied à la polémique des « blacks de l'équipe de France de foot » et Agnès Julian, jeune chef d'entreprise biterroise, une « pierre dans le jardin » de son adversaire Raymond Couderc, maire UMP de Béziers. Dans le Gard et l'Aude, les équilibres internes au PS sont moins contrariés mais les fréchistes restent les mieux servis. Ainsi, dans l'Aude les proches d'Éric Andrieu, candidat malheureux à l'investiture contre Georges Frêche¹, sont relégués en fin de liste. Enfin, en Lozère, où chaque élection interne fut un plébiscite pour les amis du président régional sortant, ce scrutin fut l'occasion de sceller publiquement la réconciliation entre Alain Bertrand, le maire PS de Mende et homme fort de la fédération, et Sophie Pantel, la porte-parole du groupe de Gauche au Conseil Général.

Au-delà des présidents de Conseil Général, la rétribution donnée aux hommes d'appareil apparaît évidente. Tous les secrétaires des fédérations sont présents sur les listes Frêche.

Ainsi, la personnalisation du scrutin autour de Georges Frêche, d'une part, et l'orientation très départementaliste de la composition des listes contribuent à occuper un espace politique très étendu, et à le rendre indisponible pour les autres forces politiques. En effet, l'appui du PS sur les collectivités territoriales, et en particulier sur les 4 conseils généraux les plus peuplés, donne à celui qui en maîtrise le destin une emprise souvent déterminante sur les instances du parti (Lefèbvre & Sawicki, 2006). En Languedoc-Roussillon, c'est moins le PS qui gouverne ces collectivités que les pouvoirs locaux

1. Georges Frêche étant exclu du PS, il avait désigné l'un de ses fidèles, Didier Codorniou, maire socialiste de Gruissan dans l'Aude, pour se présenter comme « premier des socialistes » en Languedoc-Roussillon. C'est contre lui que Éric Andrieu a échoué formellement. C'est contre Georges Frêche qu'en réalité il a perdu.

qui « produisent » le parti à l'échelle régionale ou départementale. C'est ce qui explique la nature, et la vigueur particulière des conflits qui agitent la fédération du PS de l'Hérault, qui se trouve au cœur de luttes entre pouvoirs territoriaux (ville, agglomération, conseil général, conseil régional).

Les listes UMP conduites par Raymond Couderc sont marquées par la fin de l'ère Jacques Blanc, c'est à dire par un problème de transition après une période de forte personnalisation, qui est également, depuis le décès de Georges Frêche le 24 octobre 2010, celui de la gauche languedocienne. Du côté de l'UMP, un seul sortant, Stéphane Rossignol, est en position éligible. Le discours officiel soutient vouloir par là faire émerger de nouvelles têtes. Mais l'absence de perspective de reconquête de la région a aussi dissuadé nombre de ténors de droite de s'impliquer dans la compétition. De fait, les têtes de liste sont peu notoires, à l'exception de Raymond Couderc et, dans une moindre mesure, de Jean Castex. Celui-ci, nouveau maire de Prades dans les Pyrénées-Orientales, se place dans la perspective d'un leadership régional à droite. Ainsi, 3 têtes de liste sur 5 avaient moins de 50 ans (Michel Py, Eddy Valadier et Jean Castex). Dans cette logique de renouvellement, les tensions ont aussi partie liée avec la problématique territoriale. Dans le Gard, le combat entre Eddy Valadier et Christophe Rivenq pour le leadership départemental se déduit du duel de maires entre Jean-Paul Fournier (Nîmes) et Max Roustan (Alès). Quant à l'Aude, l'éviction de Mme Isabelle Chesa occupa également les polémiques de début de campagne. Là aussi, le nombre de maires est relativement faible : 1 dans les 10 premiers dans le Gard, 2 dans les 10 premiers de l'Hérault et 2 parmi les 5 premiers de l'Aude. C'est la conséquence d'un double processus : le choix de positionner aux avant-postes des candidats de grandes villes (Alès, Carcassonne, Montpellier) et l'effet des lois sur la parité : peu de femmes sont maires².

Une dimension symbolique ?

L'analyse de la composition des listes des 2 principaux candidats démontre ainsi la faiblesse globale des ressources politiques qui sont collectivement engagées dans cet enjeu électoral. Cependant, au-delà de la cristallisation autour des leaders et de la départementalisation de l'élection, il faut évoquer d'autres fonctions, plus symboliques, dans le choix de certains colistiers. Et, par leur marginalité dans le jeu politique (partis politiques ou institutions), ce champ du symbolique concerne particulièrement les femmes. Ainsi, les figures principales qui incarnent la société civile pour ces deux listes sont des femmes : Agnès Julian et Elyette Hermann. La première est chef d'entreprise à Béziers. La seconde fut proche collaboratrice de Georges Frêche à la mairie de Montpellier. Chacune est présentée comme une « prise » chez l'adversaire. Par ailleurs, la représentation spécifique de communautés leur

2. Sur le total des 1545 communes du Languedoc-Roussillon, on compte 12% de femmes maires. Ce pourcentage descend à 7% pour les communes de 3500 habitants, où s'appliquait en 2008 le scrutin de liste. (source : Assemblée des Femmes - Observatoire de la Parité Languedoc-Roussillon, 2009)

incombe souvent : enfants issus de l'immigration (Fatima Allaoui, UMP Hérault ou Samia Chouit, liste Frèche Hérault) ou encore militantes des langues et cultures régionales (Virginie Barre, UMP Pyrénées-Orientales).

Par ailleurs, les ressources familiales participent aussi à la sélection et au positionnement sur la liste: épouse d'un ex haut-fonctionnaire municipal et fille d'un ex-président de club sportif d'élite (Solange Millet, UMP Aude), fille d'anciens responsables de sections socialistes de villes importantes ou d'élus (Karine Chevalier, liste Frèche Hérault, Pascale Mourrut, UMP Gard) ou encore belle-fille d'un ex maire et conseiller général (Béatrice Parès, UMP Pyrénées Orientales). Les capitaux politiques qui sont associés aux candidatures révèlent une patrimonialisation des mandats à laquelle n'échappent d'ailleurs pas les hommes. Mais elle est plus spécifique aux femmes dans la mesure où celles-ci ne disposent généralement pas des autres capitaux (maîtrise de l'appareil militant, direction de mairies importantes, de collectivités territoriales, etc.). C'est donc plus à ce double titre (registre symbolique et parentèle) qu'elles sont identifiées par les leaders.

PIPOLISATION, POPULISME ET PEUPLE

Cette deuxième partie reprend les principales tendances observées à l'occasion des deux tours des élections régionales de 2010 en Languedoc-Roussillon, et en analyse la singularité relative. L'abstention massive, rapportée à ce qui s'est produit dans les autres régions, n'est pas une surprise en soi. Elle le devient si l'on examine la spécificité de la campagne électorale en Languedoc-Roussillon. La plupart des commentateurs avaient en effet parié sur la dramatisation nationale de l'affrontement entre le président sortant et la direction du Parti Socialiste pour produire un net impact mobilisateur. En réalité, il n'en a rien été. La pipolisation peut entretenir des rapports étroits avec le populisme. Elle le fait sans réelle audience populaire. Après avoir examiné les chiffres de la participation, nous apprécierons l'évolution dont cette élection témoigne en termes de rapports entre grandes forces politiques. Les changements qui affectent en apparence le rapport droite-gauche doivent être examinés avec prudence.

Une participation électorale en net retrait

La participation languedocienne à cette élection régionale a été d'une grande médiocrité. Certes, le niveau de participation est plus élevé dans la région qu'en moyenne française. Mais cela est structurel en Languedoc-Roussillon, comme on peut le voir sur le tableau n°1.

Tableau 1 : Participation électorale comparée France/Languedoc-Roussillon (2004-2010)

Participation électorale	France	Languedoc-Roussillon
2004 – Régionales Tour 1	62,1	65,8
2004 – Régionales Tour 2	65,7	69,6
2007 – Présidentielle Tour 1	83,8	86,0
2007 – Présidentielle Tour 1	84,0	86,0
2007 – Législatives Tour 1	60,4	62,5
2007 – Législatives Tour 2	60,3	63,1
2008 – Municipales Tour 1	61,1	62,0
2009 - Européennes	40,6	41,8
2010 – Régionales Tour 1	46,4	49,7
2010 – Régionales Tour 2	51,2	52,6

Quelle que soit l'élection – et qu'il s'agisse d'un scrutin très fréquenté, comme la présidentielle de 2007, ou d'un scrutin déserté comme celui des européennes de 2009 – la participation régionale se situe à un niveau systématiquement supérieur, bien que modérément. Ce meilleur score n'est donc pas tant dû à la « pipolisation » et de la personnalisation de l'élection autour de Georges Frêche, qu'à un phénomène structurel. On peut notamment penser à la structure municipale languedocienne, où la part des très petites communes est plus importante que dans d'autres régions et où, on le sait, la participation est toujours plus élevée, en raison notamment du contrôle social plus serré qui entoure l'élection. Ainsi, la participation dans les communes de moins de 200 inscrits a été de 59,1 %, contre 46,2 % dans les communes de plus de 10000 inscrits, et 49,7 % en moyenne régionale. Et pour en donner une illustration comparative, le Languedoc-Roussillon compte environ 2,5 millions d'habitants pour plus de 1500 communes, tandis que la région PACA en compte près de 5 millions pour moins de 1000 communes. À soi seul, ce facteur explique une bonne part du surcroît de participation. Le second grand facteur de participation politique est l'âge des citoyens. Or là encore le Languedoc-Roussillon bénéficie d'une « bonne » statistique, en étant la 4^{ème} région de France en moyenne d'âge de sa population. En somme, on aurait d'autant plus tort d'associer la meilleure participation languedocienne à la singularité de sa vie politique que, d'une part, ce sont des phénomènes structureaux (âge, ruralité) qui l'expliquent et que, d'autre part, le bonus participatif s'effrite lui-même. En 2004, le surcroît de participation était au second tour de 4 %. Il est aujourd'hui de 1,4 %. En outre, la participation s'est certes améliorée entre les deux tours (+ 2,9 % dans la région), mais beaucoup moins bien qu'en moyenne nationale (+ 4,8 %).

Nous l'avons dit, cette élection marque un recul participatif. À cela, il faut sans doute apporter des réponses distinctes et complémentaires, qui seront prolongées par l'examen de la territorialisation des forces politiques, dans la partie suivante.

Si l'on commence par les phénomènes qui échappent à une stratégie explicite, on peut d'abord indiquer le nombre, assez important, de nouveaux électeurs dans une région qui, pour être âgée dans sa moyenne, dispose d'un nombre important de lycéens atteignant l'âge de l'inscription sur les listes électorales. Le fait que celle-ci soit automatique, sans pour autant que les adresses de référence soient toujours stables ou exactes, a pu jouer, marginalement certes, en faveur de l'abstention de certains électeurs qui auraient donc pâti de l'absence de communication personnalisée sur ce scrutin, le premier pour eux. Dans les univers urbains, plusieurs témoignages rendent compte d'un nombre important de cartes d'électeurs non récupérées par leurs titulaires, à la clôture du scrutin.

Plus généralement, dans une région à fort renouvellement de la population, l'abstention est à rapprocher du double phénomène des citoyens languedociens qui se sont, entre deux élections, installés dans une autre région sans avoir encore changé d'adresse électorale et de ceux qui, nouvellement installés dans la région, n'y sont pas encore inscrits. Ces derniers ne gonflent pas le contingent des abstentionnistes – puisqu'ils ne sont pas encore inscrits en région – mais ils pèsent sur la représentativité du scrutin vis-à-vis de la population résidente.

Il faut ensuite indiquer le fait que, pour la première fois en 2010, l'élection régionale se déroulait sans être associée à un autre scrutin (législatives comme en 1986, cantonale comme en 1992, 1998 et 2004). Or dans une région à la ruralité plus prononcée qu'ailleurs, l'effet d'entraînement d'une élection cantonale ne doit pas être négligé, puisqu'on a observé que la participation à celle-ci était, en cas de coïncidence de date, toujours supérieure à celle de l'élection régionale.

En troisième lieu, il faut évoquer la composante socio-économique de la participation (Braconnier & Dormagen, 2007). Elle s'observe clairement au travers de la comparaison des scores de participation selon les bureaux de vote situés, d'une part, en zones sensibles, ZUP, quartiers difficiles et autres espaces de la relégation sociale et ceux situés, au contraire, dans les quartiers d'une classe moyenne plus intégrée, moins atteinte que d'autres par la dégradation des conditions de vie et d'emploi. La participation peine à atteindre 40 % au premier tour dans le secteur de Montpellier IX, celui qui est le plus représentatif du quartier Mosson. De même, dans celui de Nîmes VI, qui lui est semblable dans la capitale gardoise, elle se situe aux environs de 35 %. Ces scores n'ont bien sûr rien à voir avec les taux de participation, même médiocres, des quartiers moins défavorisés ou aisés de la ville, tels le canton de Montpellier III, à l'est résidentiel et « bourgeois-bohème » de Montpellier (Aiguelongue, Aubes, Beaux-Arts) : 51 % de participation.

Quatrièmement, ces faibles scores ne sont pas aussi bien compensés que d'ordinaire par les bureaux de vote à forte participation traditionnelle. On l'a vu pour les bureaux ruraux, en panne d'effet d'entraînement cantonal. Mais c'est également le cas des communes périurbaines où la droite dispose d'un leadership municipal confortable. Si l'on observe les communes de plus de 3000 inscrits qui disposent d'un maire UMP ou apparenté, 14 d'entre elles

figurent parmi les 22 communes où la participation a été inférieure à 45 % au premier tour. Parmi celles-ci, on trouve de grandes villes, telles que Nîmes et Perpignan, où la démobilisation manifeste de la droite s'ajoute à celle plus générale des villes et notamment de leurs quartiers populaires. Mais on trouve aussi des communes périurbaines où l'électorat populaire est beaucoup plus limité voire inexistant, comme Bompas (Pyrénées-Orientales - 42,8 %), Rochefort-du-Gard (43,1 %) ou Uzès (Gard - 43,3 %). Nous reviendrons plus loin sur cette mobilisation différentielle de la droite au cours de ces deux tours d'élection.

Entre les deux tours, on observe un phénomène plus difficile à quantifier précisément, qui résulte d'un certain chassé-croisé entre les électeurs qui ne votent qu'au premier tour, conformément à leur adhésion à une offre électorale minoritaire, par exemple, et ceux qui ne se déplacent qu'au second, qu'ils privilégient l'utilité de leur bulletin ou qu'ils aient été sensibilisés par les résultats du premier tour. Dans la région, il est incontestable que ce chassé-croisé a eu lieu, et notamment dans les communes plutôt portées à droite. Celles de plus de 3000 inscrits où la participation a augmenté de plus de 5% sont à la fois des communes de droite (13 sur 17), où la participation de premier tour était très médiocre et où, au second tour, le Front national a fait des scores le plus souvent très élevés : 36,3 % à Beaucaire, 26,5 % à Bouillargues, 26,2 % à Rochefort-du-Gard, 25,3 % à Bompas.

Enfin, si l'on s'écarte de la stricte abstention pour examiner le cas particulier des votes blancs et nuls, qui expriment à leur manière une défiance à l'égard de l'offre électorale, on observe une montée en puissance entre les deux tours, et comparativement avec le second tour de 2004. Avec 6,6% en moyenne régionale, les votes blancs et nuls du second tour doublent quasiment leur niveau de premier tour : 3,5 % des votants. Ils dépassent de 50 % le niveau atteint pour cette expression au second tour de 2004 : 4,4 %. La distribution territoriale de ces votes blancs et nuls ne doit rien au hasard. Si l'on écarte les 12,6 % atteints à Pont-Saint-Esprit en vertu d'une consigne de protestation générale, liée au contexte municipal spiripontain³, les villes où les bulletins blancs et nuls dépassent 8 % sont pour la plupart des villes de gauche (9 sur 12), où les scores obtenus au premier tour par les 3 listes de gauche hostiles à celle conduite par Georges Frêche (Mandroux, Revol, Roumégas) ont été plus élevés que la moyenne. Ce sont des fiefs, actuels ou passés, d'une gauche communiste ou hostile au leadership du président de région : Elne (10,7 %), Céret (9,8 %), Bédarieux (8,9 %), Laudun (8,1 %), par exemple.

3. Le maire de Pont Saint-Esprit, Gilbert Baumet, UMP après avoir connu plusieurs autres étiquettes à droite et à gauche, est fortement remis en cause par une partie de la population, ainsi que par des rapports alarmants à propos de la gestion municipale et des finances locales. Ayant présenté sa démission, puis l'ayant reprise à quelques jours d'intervalle, Gilbert Baumet se trouvait au cœur d'un imbroglio politico-administratif ayant motivé une part de la population à suggérer l'arme du vote nul pour protester contre l'état délétaire de la politique municipale. Une élection municipale partielle a mis fin à l'ère Baumet en janvier 2011.

C'est donc dans un cadre fortement démobilisé (-17%) que le rapport de force entre gauche et droite s'est nettement modifié au cours de cette élection, comme nous allons maintenant le voir. Sans doute est-ce dû à une conjoncture spécifique plutôt qu'à un mouvement de fond.

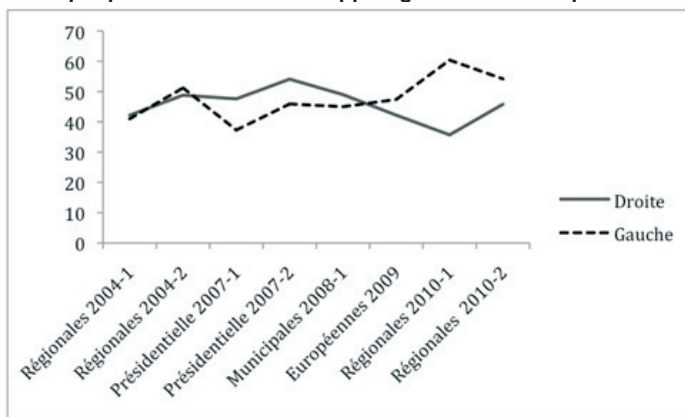
Un conseil régional introuvable ?

Si l'on examine les résultats de ces deux tours en pourcentage et en fonction d'un axe gauche-droite (en ayant pris soin d'isoler certaines candidatures au classement délicat en vertu de cet axe, comme le Modem), on voit clairement le caractère exceptionnel de ce scrutin. Au premier tour, le cumul des listes Frèche (Divers gauche), Mandroux (Parti Socialiste), Revol (Front de gauche, NPA et divers), Roumégas (Europe Écologie) et Plana (Lutte Ouvrière) atteint 60,4 % contre 35,7 % à la droite, celle-ci intégrant 14,1 % de suffrages d'extrême-droite. Un tel rapport de force est totalement aberrant si on le situe dans l'évolution récente du Languedoc-Roussillon, comme le montre le tableau ci-après. Il est à l'image de ces chambres introuvables qui ont, dans certaines conjonctures politiques exceptionnelles, marqué l'histoire politique française.

Tableau 2. Le rapport gauche-droite en Languedoc-Roussillon (2004-2010)

Élection	Gauche	Droite	Autres
Régionales 2004-1	41,0	42,2	16,8
Régionales 2004-2	51,2	48,8	
Présidentielle 2007-1	37,3	47,6	15,2
Présidentielle 2007-2	45,9	54,1	
Municipales 2008-1 : Villes de + de 3000 inscrits	45,0	49,0	
Européennes 2009	47,4	42,2	11,4
Régionales 2010-1	60,4	35,7	3,9
Régionales 2010-2	54,2	45,8	

Graphique 1. L'évolution du rapport gauche-droite depuis 2004



On voit bien, à l'aide du graphique ci-contre, que c'est surtout le premier tour qui constitue une exception de taille dans l'évolution électorale languedocienne. Pour le comprendre, deux grandes explications apparaissent, que nous détaillerons dans les parties suivantes en les territorialisant.

La première s'appuie sur une certaine ambivalence du vote Frèche de premier tour, par rapport à la répartition habituelle des suffrages. Elle tend à montrer que la gauche a atteint un tel niveau parce que Georges Frèche aurait bénéficié du ralliement d'une partie de la droite, dès le premier tour. De nombreux témoignages individuels semblent accréditer cette thèse, de même que des appels parfois explicites à se défier, à droite, du leadership de Raymond Couderc. Ce dernier, officiellement désigné par l'UMP après de houleuses procédures, a même subi procès et constitution de liste dissidente de la part de son challenger malheureux à l'investiture, Christian Jeanjean. On peut évoquer le soutien de Jean-Luc Meissonnier, maire UMP de Baillargues (Hérault - 8000 habitants), à Georges Frèche, dès le premier tour. On peut, en débordant un peu le cadre effectif de la droite politique, mentionner l'alliance du président sortant lui-même avec les représentants de CPNT, notamment dans l'Hérault, qui auront élargi le cercle des électeurs habituels de la gauche de premier tour. Cette extension à droite du vote en faveur du président sortant n'est d'ailleurs que la réplique d'une stratégie qui, alors qu'il était maire de Montpellier, s'appliquait aux scrutins municipaux. Une partie non négligeable des fidèles montpelliérains de Georges Frèche sont ainsi des transfuges de tous bords, depuis l'extrême-gauche, avec par exemple la figure de Henri Talvat, jusqu'à l'extrême-droite, avec la figure ancienne de l'ex-OAS Guy Montero, devenu conseiller municipal et fugacement enrôlé au sein du PS dans les années 1970, en passant par de notables membres de la galaxie giscardienne de la ville : Jacques Martin ou Gabrielle Deloncle, pour citer des élus encore actifs auprès du président de la communauté d'agglomération et du conseil régional. Cette stratégie, qui s'appuie sur la mobilisation des ressources d'action publique, a déjà été explicitée comme une conquête, durable, de suffrages puisés dans le camp adverse, autant pour les recueillir effectivement que pour priver son opposition de toute cohérence sociale et idéologique (Négrier, 2001a). La référence à Sun Tzu (« L'art de la guerre ») et à son principe de toujours mener le combat chez l'adversaire est trop récurrente chez Georges Frèche pour qu'il soit nécessaire d'insister plus avant.

Cette explication a une pertinence certaine. Mais elle pêche par une très grande difficulté à en apprécier l'envergure. En effet, il est difficile, faute d'un travail effectif à l'échelle régionale portant sur ce point, de dire combien d'électeurs traditionnels de droite ont opté pour la liste du président sortant au premier tour. Cette tâche est d'autant plus délicate qu'avec plus de 16% de recul de participation entre les premiers tours de 2004 et 2010, on peut aussi proposer l'explication suivante : le score exceptionnel, quoique fragmenté, de la gauche au premier tour est dû à ... une exceptionnelle démobilisation de la droite. Pour soutenir cette nouvelle thèse, moins alternative que complémentaire, on peut s'appuyer sur une autre analyse des chiffres, cette fois en nombre de voix recueillies.

Tableau 3. Le rapport gauche-droite en nombre de voix (2004-2010)

	2004	2010	Écart
Total Gauche Tour 1	437 279	536 544	+ 99265 (+22,7%)
Total Droite Tour 1	450 945	317 889	- 133 056 (-29,5%)
Frêche tour 2	578 707	493 180	- 85 527 (-14,7%)
UMP tour 2	374 130	240 556	- 133 574 (-35,7%)
FN tour 2	177 074	176 380	- 694 (-0,4%)
Nombre d'Inscrits	1 698 326	1 853 111	+ 9 %
Gauche T2 - T1	+ 141 428	- 43 364	-
Droite T2 - T1	+ 100 259	+ 99 047	-

Le nombre de voix du total gauche progresse, entre 2004 et 2010, de 22,7% en voix, ce qui représente environ 100 000 suffrages de plus. Entre les deux scrutins, il y a environ 154 000 nouveaux électeurs. Pour que la thèse de la démobilisation à droite soit juste, il faudrait que la mobilisation à gauche soit intacte et qu'en outre elle ait bénéficié des deux tiers des nouveaux électeurs. On sait aujourd'hui peu de choses sur ces derniers, sauf qu'ils sont plus jeunes que la moyenne, plus actifs aussi, même lorsqu'ils arrivent à l'élection non pas en atteignant la majorité, mais parce qu'ils proviennent d'autres régions. Si l'on prend en compte la sociologie du vote droite-gauche en termes d'âge, on peut donc accepter la thèse qu'une bonne majorité des nouveaux électeurs est à gauche. Cela semblerait donc accréditer cette thèse, si elle ne pêchait pas du côté opposé, c'est à dire sur le point de savoir si la démobilisation électorale est unilatéralement de droite. Et ici, les chiffres des bureaux de votes à gauche, notamment en milieu populaire, laissent à désirer pour soutenir l'hypothèse qu'il ne s'agit, en l'espèce, que d'une abstention de la droite seule. Pour conclure sur ce point, il nous faut donc opter pour une explication double : la mobilisation différentielle nous paraît rendre compte d'une grande part du résultat ; l'attraction de suffrages extérieurs à la gauche traditionnelle vers la liste Frêche expliquant cela de façon plus ponctuelle et limitée.

L'autre phénomène majeur de cette élection est à observer de l'autre côté de cette gauche introuvable, à travers les scores, impressionnants si on les cumule, mais électoralement désastreux, des listes de gauche opposées à Georges Frêche. Beaucoup ont couvert, au plan journalistique, la chronique de cette coalition impossible sous toutes ses coutures (Laudinas 2010, Mathieu, 2010), et chacune des trois tendances propose sa version originale de ce qui a causé l'échec d'une force proche des 25 % des voix au premier tour, soit largement plus que le représentant de l'UMP ! Cet échec est une illustration de la manière dont le cocktail des stratégies de longue portée et des réactions émotionnelles a pu voiler aux acteurs politiques une donnée essentielle de toute compétition électorale : son mode de scrutin. Il est assez paradoxal, puisque la région Languedoc-Roussillon avait, notamment autour de René Revol, constitué une alliance originale allant du Front de Gauche au NPA en passant par une galaxie où se retrouvaient M'Pep, Les Alternatifs, la FASE,

les Objecteurs de Croissance. De ce côté, la gauche était donc plutôt moins fragmentée qu'ailleurs. Et sans doute cet échec est-il aussi lié à la manière dont les sondages ont été interprétés comme favorables à la stratégie de séparation de premier tour et de réunion au second. Aucune enquête n'a en effet donné les trois listes en dessous des 10% en même temps, ce qui finit pourtant par arriver. Nous avons repris les résultats des deux principaux sondages publiés et commentés dans la quinzaine précédant le premier tour de scrutin. Outre que se confirme cette prédiction (erronée) de l'une au moins des trois listes présentes au second tour⁴, on voit combien le score de l'UMP est systématiquement et nettement surévalué, tandis que celui du Front national est inférieur de 74% au résultat obtenu !

Tableau 4. Sondages et résultats du premier tour

Listes	Derniers sondages avant le 14 mars 2010	Résultats du 1 ^{er} tour
Frèche – DVG	31-34	34,3
Mandroux – PS	6-10	7,7
Roumégas – Europe Écologie	12-9	9,1
Revol - Front de gauche, NPA...	11-9	8,6
Plana – Lutte Ouvrière	1-0,5	0,7
Drevet – Génération Écologie	6-4	3,9
Couderc – UMP	22-24	19,6
Jeanjean – UMP dissident	2-1	2,0
Jamet – FN	7-7	12,7
Martinez – divers extrême droite	1-0,5	0,7
Roudier - divers extrême droite	1-1	0,7
Total	–	100,0

Au premier tour, Georges Frèche bénéficie donc d'une configuration optimale. Ses rivaux de gauche sont divisés de telle manière que l'hypothèse de leur absence au second tour se réalisera. Celui qui, au vu des élections européennes, semblait le plus puissant, Europe Écologie, se trouve entravé dans sa marche par une liste écologiste qui, bénéficiant de soutiens locaux indirects pour parvenir à constituer des listes dans chaque département⁵, réalisera les 3,9% « idéaux ». Son adversaire de droite est flanqué d'une liste dissidente qui ne fait pas mystère de sa profonde hostilité au leader désigné par l'UMP. Enfin, le Front national est lui-même concurrencé par deux listes composées d'anciens membres du FN et d'autres horizons de la galaxie d'extrême-droite languedocienne.

4. ... même si le recours à la marge d'erreur, colossale en l'espèce, permet de rappeler les commentateurs à la prudence, ce qu'ils font rarement...

5. Après de difficiles tractations et, là encore, un conflit ouvert entre les dirigeants régionaux du Modem et la direction nationale de François Bayrou, l'hypothèse d'une liste Modem alliée à Patrice Drevet (Génération Écologie pour l'occasion, mais aussi adjoint au maire UMP de Pézenas) échoue. Ce dernier constituera donc seul sa liste, sans bénéficier, dans la région, du plus petit appareil militant...

Si le score de l'UMP apparaît d'une très grande faiblesse, sans pour autant que cela s'explique par un succès du dissident Jeanjean (2%), celui du Front national est loin d'être impressionnant au premier tour. En pourcentage, il est déjà en baisse par rapport à 2004. En nombre de voix, il perd le tiers de son capital, au vu de la faible participation électorale.

La dynamique d'union partielle de l'extrême-gauche marginalise un peu plus le vote en faveur de la liste Plana (LO - 0,7 %) tandis que les deux listes d'extrême-droite dissidentes du FN se trouvent dans la même position, autour de 0,7% également. Il est intéressant de constater que les six listes principales (sur onze) regroupent 92% des suffrages exprimés.

La voie est donc libre, au second tour, pour trois listes exemptées de la fastidieuse tâche de fusionner avec d'autres. Politiquement impossible à gauche au vu de la chronique du premier tour, elle est mathématiquement impossible à droite, aucune liste fusionnable n'atteignant les 5%. La liste Frèche semble devoir l'emporter sans entrave. Le sondage de second tour, à trois jours de celui-ci, sera-t-il plus fiable que les précédents du premier ?

Tableau 5. Sondage et résultats du second tour

Listes	Sondage 2 ^e tour	Résultat 2 ^e tour
Frèche	58%	54,2
Couderc	28%	26,4
Jamet	14%	19,4
Abstentions	52,5	47,4

Il n'en est rien, bien au contraire. Celui-ci va même jusqu'à proposer un chiffre de participation, tâche encore plus délicate que les autres. Hélas, le niveau d'erreur est encore plus élevé. 5 % d'écart pour les abstentions, avec une prévision inverse (une hausse) de celle qui se réalisera (une légère baisse). Plus de 5 % d'écart, à nouveau, pour le Front national, décidément insaisissable. Et 4 %, dans l'autre sens, à propos de la liste Frèche.

Le résultat du second tour tranche assez nettement avec les données du premier. Si Georges Frèche et sa liste obtiennent un meilleur score qu'en 2004 (54,2 % contre 51,2 %) et réalisent la meilleure performance d'une liste de gauche en situation de triangulaire dans les régions françaises, elle est très loin de réunir tous les suffrages qui s'étaient reportés sur les listes de gauche au premier tour. Le tableau 3 nous renseigne sur ce point de façon très claire. Entre le premier tour et le second, en 2004, la liste Frèche avait progressé de plus de 140 000 voix par rapport au total gauche du premier tour. Elle avait donc fortement bénéficié de la mobilisation supplémentaire. En 2010, elle en perd plus de 43 000, témoignant d'un report assez médiocre des trois listes de la gauche non fréchienne. Si l'on compare en outre les niveaux de participation entre 2004 et 2010, la liste Frèche est élue avec plus de 85 000 voix de moins que la première fois, soit près de 15% de baisse. L'UMP est dans une position encore plus critique, en perdant plus 133 000 voix, soit près de

36 % de son capital électoral. La seule liste qui parvient à tirer son épingle du jeu est le Front national, stable ou à peu près par rapport au second tour de 2004 : - 694 voix, soit - 0,4 %. Dans un contexte de dépression participative, le FN retrouve un score qui, certes, était en 2004 en baisse par rapport au record de la présidentielle de 2002. Il ne retrouve donc pas son meilleur niveau. Mais cette performance n'en est pas moins notable, en faisant de lui le principal bénéficiaire de la mobilisation de second tour.

Pour comprendre ce phénomène assez rare – les scores élevés du FN se situant en général dans les espaces de faible participation – ainsi que pour approfondir les dynamiques électorales languedociennes, il nous revient désormais d'approcher ces forces politiques selon un cadre territorialisé.

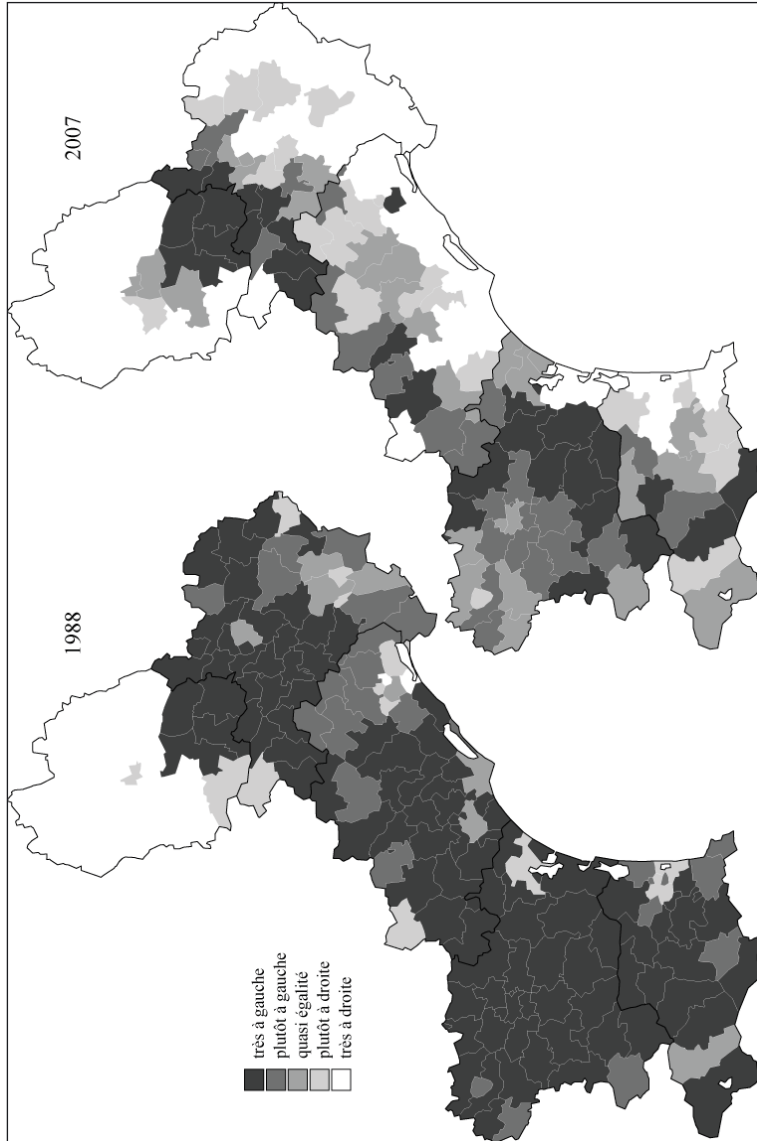
LES NOUVEAUX TERRITOIRES ÉLECTORAUX DU LANGUEDOC

Pour appréhender le caractère spécifique de ce scrutin par rapport à l'histoire récente du Languedoc politique, il n'est pas inutile de rappeler que le rapport droite-gauche subit d'importantes inflexions selon le type de territoire. Cette territorialité du rapport à la politique correspond à l'existence de cultures politiques distinctes d'un espace à l'autre de la région. Elle s'exprime aussi au travers de la variation de l'influence de chaque parti selon le niveau démographique des communes. Nous allons l'illustrer succinctement par le biais de trois cartes et deux tableaux.

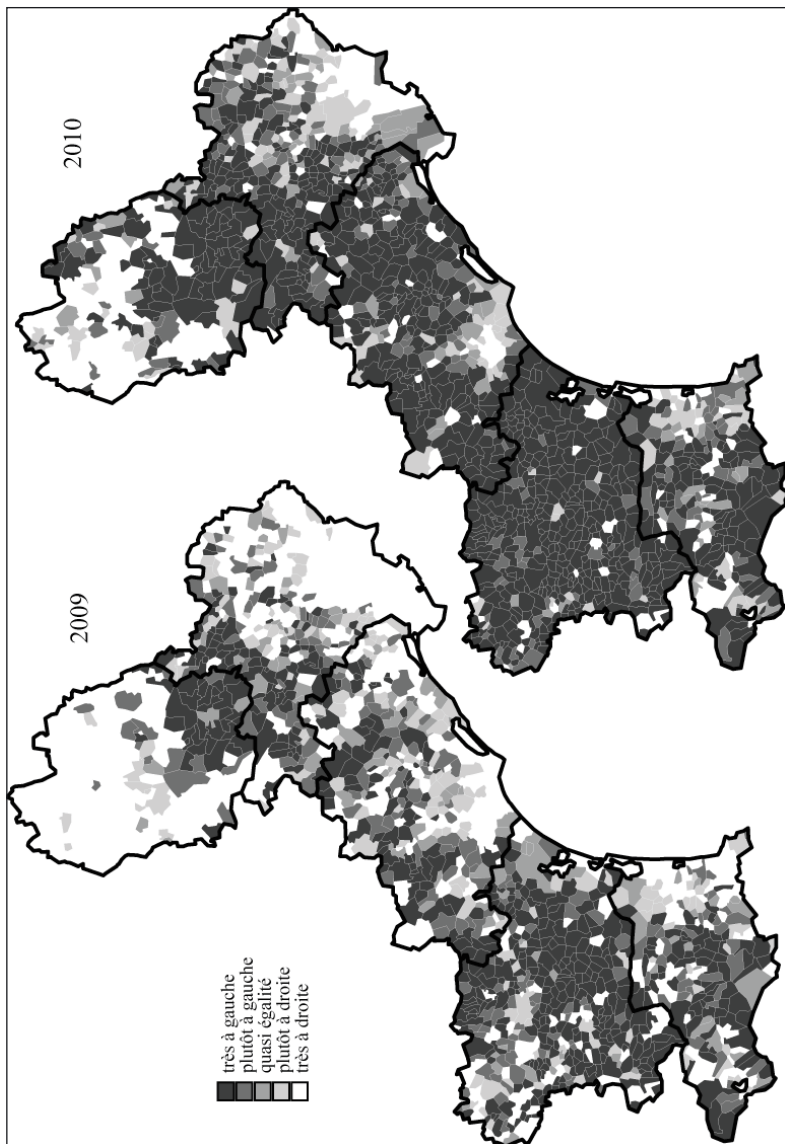
Les cartes qui suivent se situent à deux échelles différentes. Les deux premières prennent pour référence les cantons, et montrent l'évolution du rapport droite-gauche entre les seconds tours des élections présidentielles de 1988 et de 2007. On y voit une transformation spectaculaire de la géopolitique languedocienne, avec le repli des zones de force de la gauche dans les espaces ruraux, et dans l'Aude singulièrement, tandis que la droite progresse de façon massive dans les zones périurbaines et dans les villes, singulièrement sur le littoral. Nous avons déjà analysé cette évolution qui, à l'occasion des élections régionales de 1998, s'était traduite par une radicalisation, conduisant le littoral et le périurbain à donner ses plus beaux scores au Front national (Négrier 2001b). Nous verrons ici dans quelle mesure elle se reproduit.

Les troisième et quatrième cartes se situent à une échelle municipale, à l'occasion des élections européennes de 2009 puis des régionales de 2010. La première montre la même tendance au repli de la gauche sur les piémonts de la région, tandis qu'il ne subsiste dans la plaine que quelques bastions de gauche, fragiles au demeurant, du côté de Montpellier et de Narbonne. La « ruralisation » de la gauche va même jusqu'à la voir conquérir, en Lozère, des circonscriptions qui lui étaient plutôt hostiles, notamment au sud de Mende.

Carte 1 : comparaison des scrutins présidentiels : 1988-2007



Carte 2. Gauche et droite en Languedoc-Roussillon en 2009 (européennes) et 2010 (Régionales)



Une gauche éclatée à l'hégémonie incertaine

Quant au rapport gauche-droite en 2010, on voit combien il est en totale contradiction avec les périodes récentes. L'ampleur de son hégémonie dépasse même le scrutin de 1988, et les seules réelles poches de résistance seraient à rechercher au sud et à l'est gardois, dans le biterrois et le perpignonnais, où la droite se radicalise, et au nord lozérien, où elle reste plus distante à l'égard du Front national. Ces évolutions ne tiennent compte ni de l'intensité variable de la participation (86 % en 2007 ; moins de 42 % aux européennes de 2009), ni des incertitudes qui pèsent quant à l'identification des votes en faveur de la liste Frêche comme suffrages systématiquement de gauche (*cf. supra*, deuxième partie).

L'analyse des scores par taille de commune n'est pas moins intéressante. Au premier tour, elle montre que chaque courant a ses zones de force et de faiblesse relatives. La liste Frêche tire parti de son implantation régionale, et d'une certaine ruralité de la gauche, en étant d'autant plus forte que les communes sont petites. L'ampleur des écarts est moindre pour l'UMP, cependant plus forte dans les grandes villes. Le Front national atteint ses meilleurs scores dans les villes moyennes et souvent périurbaines de 1500 à 3000 habitants. Ces phénomènes se reproduisent, amplifiés, au second tour. Quant aux partis de gauche hostiles au leadership de Georges Frêche, ils sont parfaitement complémentaires : Europe Écologie est bien mieux représenté dans les très petites communes (moins de 200 inscrits), alors que la liste Revol (Parti de Gauche et alliés) l'est dans les communes de taille légèrement supérieure (jusqu'à 500 inscrits), et que la liste Mandroux, investie par le Parti Socialiste, fait ses meilleurs scores dans les communes importantes.

Tableau 6 : le poids des listes selon le nombre d'électeurs inscrits par commune (tour 1)

	Région	- de 200	200 à 500	500-1500	1500-3000	3000-10000	+10000
Nombre d'inscrits	1852959	62805	122258	283430	266562	537893	580011
Votants	921532	37081	68208	150485	133493	264642	267623
Taux abstention	50,3	40,9	44,2%	46,9%	50,2%	50,8	53,8%
Exprimés	889074	35549	65512	144679	128616	254976	259731
Frêche	34,3	37,3	35,9	36,0	34,4	33,3	33,1
Couderc	19,6	19,7	18,3	18,3	18,9	20,3	20,8
Jamet	12,7	8,2	10,4	12,0	14,2	13,8	12,4
Roumégas	9,1	12,0	11,1	9,2	8,5	8,2	9,3
Revol	8,6	9,2	9,7	9,0	8,5	8,2	8,3
Mandroux	7,7	6,0	6,9	8,0	7,6	7,4	8,7
Drevet	3,9	3,9	4,0	4,2	4,0	4,0	3,4
Jeanjean	2,1	2,0	1,7	1,3	1,7	2,7	2,1
Martinez	0,7	0,5	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8
Roudier	0,7	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
Plana	0,6	0,7	0,7	0,6	0,8	0,6	0,5
	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 7 : le poids des listes selon le nombre d'électeurs inscrits par commune (2nd tour)

	Région	- de 200	200 à 500	500-1500	1500-3000	3000-10000	+10000
Nombre d'inscrits	1853122	62858	122220	283407	266575	537968	580094
Votants	974634	38408	70910	157743	141566	282634	283373
Taux abstention	47,4%	38,9%	41,9%	44,4%	46,9%	47,5%	51,1%
Exprimés	910099	35228	65359	146860	132542	264688	265422
Frêche	54,2	60,2	58,6	57,5	53,7	51,7	53,3
Couderc	26,4	27,1	25,4	24,4	25,1	27,4	27,4
Jamet	19,4	12,7	16,0	18,1	21,3	20,9	19,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Quant à la droite, nous allons maintenant nous centrer sur ses deux composantes distinctes : UMP et FN.

Les droites en recomposition

Si la droite languedocienne est en pleine recomposition, c'est parce qu'elle affronte plusieurs enjeux à la fois. Nous avons déjà évoqué l'impact régional et de moyen terme de la stratégie de parti unique représentée par l'UMP. Il s'agit d'un phénomène qui, en Languedoc comme ailleurs, prive ses candidats des réserves nécessaires en cas de scrutin à deux tours et peu personnalisé. Mais d'autres enjeux sont liés à son histoire singulière, à son implantation et à la relation de coopération / concurrence qu'elle a nouée avec le Front national en Languedoc-Roussillon, notamment par le biais d'une alliance majoritaire pour le gouvernement régional, entre 1986 et 1992, et de 1998 à 2004. Nous allons traiter séparément l'UMP et le Front national, dont nous nous demanderons, en observant chacun des deux tours, de quel « retour en force » il s'agit.

L'UMP dans l'impasse

La perspective de réforme territoriale et d'une durée de mandat courte, au cours de laquelle le gouvernement ne fait pas mystère d'une stratégie de rigueur financière qui touche en priorité les régions, a laissé penser que – sans le dire – l'UMP « faisait l'impasse » sur cette élection de 2010. En Languedoc-Roussillon, on est également fondé à se poser la question plus largement : l'UMP n'est-elle pas « dans l'impasse » ? Pour s'en convaincre, on peut faire le compte des handicaps qu'elle a rencontrés sur sa route dans la région, au-delà des circonstances nationales : élection intermédiaire oblige.

D'une part, la formation d'une liste dissidente, pas si fréquente en France lors de ce scrutin, a symboliquement contribué à limiter encore le leadership de Raymond Couderc, même si le score Jeanjean fait qu'il a peu mordu sur le nombre de voix de l'UMP. La tête de liste de celle-ci sera apparue comme

l'homme fort d'un fief (Béziers), plus que comme le réel leader d'une droite régionale très fragmentée. La démobilisation de l'électorat est d'ailleurs légèrement plus prononcée dans les communes de plus de 3000 inscrits dirigées par la droite (51,4 % d'abstention) que dans celles dirigées par la gauche (51 %). Ce n'est pas tant l'écart entre ces deux pourcentages qui est important que le fait que ce soit précisément sur ces espaces urbains que la droite pouvait compter pour contrebalancer l'influence de la majorité sortante. Elle y dirige aujourd'hui 50 des 94 conseils municipaux. Or la gauche, en valeur relative, résiste mieux à la chute de participation dans les zones urbaines. Comme un symbole, elle devance même, à Béziers au second tour, la liste du maire et tête de liste régionale.

D'autre part, la droite subit un important revers dans les territoires ruraux qui lui étaient traditionnellement acquis, comme les petits villages de la Margeride et de l'Aubrac, cette terre lozérienne qui, dans un même mouvement que sa capitale, Mende, opère une bascule vers le vote Frêche. On le voit, alors que l'effet d'entraînement municipal (même en cas de conquête récente, comme à Narbonne ou à Carcassonne) joue à plein à gauche (58 % dans les deux villes audoises, 65,6 % à Montpellier), il est absent à droite où l'UMP peine le plus souvent à sortir de son étiage bas : 30 % à Nîmes, 29,8 % à Alès, 28,8 %, 32,1 % à Perpignan, soit 4 % de mieux que sa moyenne régionale. Ce constat a de quoi alimenter la thèse d'une démobilisation des réseaux locaux de l'UMP, d'autant plus clairement que l'on observe les exceptions à la règle.

Où l'UMP se maintient-il plus fortement ? La réponse est instructive : dans deux types de territoire. Le premier est constitué des réelles terres de mission pour la gauche : les bastions littoraux ou périurbains d'une droite hésitant entre FN et UMP : Port-Vendres (39,2 %), Saint-Cyprien (34,2 %), Canet-en-Roussillon (41,4 %), le Grau-du-Roi (36,1 %), Saint-Clément de Rivière (40,9 %) et où la gauche est en grande difficulté. Mais dans ces communes, la participation reste trop médiocre pour créer une réelle dynamique. On le constate aussi lorsque la présence d'un leader local joue le jeu de la liste Couderc (lui-même à Béziers - 37,9 % ; Eddy Valadier à Saint-Gilles - 34,4 % ; Stéphan Rossignol à la Grande-Motte - 42,2 % ; Jean-Marc Roubaud à Villeneuve-lez-Avignon - 42,3 %) ce qui explique la bonne tenue de la liste UMP. Le second type de territoire se rapporte à quelques rares fiefs moins urbains (Saint-Chély d'Apcher - 45,6 %, Prades - 51,7 %) où la participation est notablement plus élevée. Dans la sous-préfecture des Pyrénées-Orientales, les deux constats se cumulent, avec le rôle joué par Jean Castex, maire UMP de Prades, dans la mobilisation de son camp, et une abstention de « seulement » 38,2%.

L'autre enseignement de cette impasse est la transformation du rapport de force entre UMP et FN, dans une partie significative des territoires languedociens, et notamment au second tour. La cartographie du vote FN mérite qu'on s'y arrête.

Un certain retour du FN

Le Front national avait, en Languedoc-Roussillon, particulièrement pâti de l'attractivité, auprès de l'électorat de droite, de la candidature Sarkozy en 2007. Le « siphonage » de l'extrême-droite y avait pris un tour spectaculaire, notamment dans les zones urbaines et littorales de la région, précisément là où, lors des scrutins précédents, le Front national avait allègrement franchi la barre des 20 % des voix.

Comme nous l'avons vu, le FN n'a pas connu de réel regain à l'examen du premier tour. Il perd même le tiers des voix obtenues en 2004. Au second tour, il les regagne. Ces deux résultats montrent-ils deux séquences opposées pour le FN, l'une marquée par un déclin à peine enrayé, et l'autre un retour en flamme, voire une conquête de nouveaux territoires politiques ?

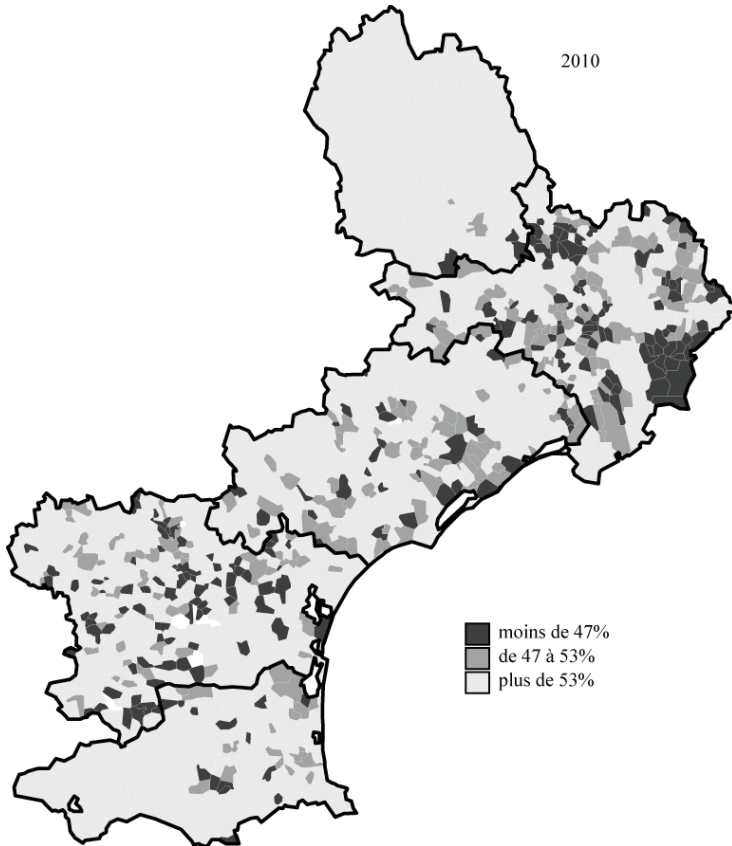
En réalité, ces deux scrutins sont assez comparables au plan territorial. Les terres d'influence du Front demeurent les mêmes que celles que nous avons identifiées dès les élections de 1998 : le littoral urbanisé, les zones périurbaines, les territoires de crise (Négrier, 2001b). Cette implantation du FN n'impliquait pas de réel enracinement de leaders locaux, en dehors de quelques exceptions, comme celles, historiques, de Pierre Sergent à Perpignan ou de Jean-Claude Martinez à Sète, sans pour autant que cela se traduise par la conquête de mandats lors d'élections uninominales. En 2010, le Front national ne montre pas de réel changement sur ce plan. La transmission de la tête de liste de Alain Jamet à sa fille France se fait dans un contexte de relatif désert militant. Aussi le premier tour doit-il s'observer comme la reproduction, à petite échelle, de la territorialité bien connue du vote frontiste, sans aucun changement. Toujours faible dans les espaces ruraux ainsi que dans les villes telles que Montpellier, Narbonne ou Mende, il récupère, au premier tour, une partie de son influence dans les villes où il était déjà fort : Béziers (14,8 %), Nîmes (14,2 %) et Perpignan (16,1 %). C'est surtout dans les zones périurbaines qu'il retrouve des scores élevés, et en particulier dans les espaces du Gard rhodanien et de la Petite Camargue, d'une part, et sur le littoral d'autre part. Parmi les communes de plus de 3000 inscrits, il dépasse 20 % des voix dès le premier tour dans une commune audoise (Port-la-Nouvelle), huit communes gardoises (Manduel, Marguerittes, Milhaud, Pont-Saint-Esprit, ainsi que Beaucaire, Bellegarde, Roquemaure où il dépasse même 25 %), une commune héraultaise (Vias) et deux communes roussillonnaises (Saint-Laurent de la Salanque et Saint-Cyprien).

Au second tour, le FN atteint 19,4 % des suffrages, loin devant son score régional de 2004 (15,7 %), mais légèrement moins bien en nombre de voix (cf. tableau 3). La cartographie de son électorat ne change guère : l'amplification se produit peu ou prou sur les mêmes zones où il bénéficie déjà d'une influence certaine. Peut-on pour autant parler de « mobilisation » d'un électorat frontiste ? Rien n'est moins sûr. Pour y voir clair, concentrons-nous sur les communes de plus de 3000 inscrits où l'augmentation de la participation a été plus forte que la moyenne (là où elle a dépassé 4 % d'augmentation, contre 2,9 % en moyenne entre les deux tours). On constate d'abord que le

FN y fait, en moyenne, 22,1 % des voix, soit nettement plus que son score moyen de second tour : 19,4 %. Cela semblerait indiquer, contrairement au premier tour, que le FN se nourrirait de la participation électorale, et non de l'abstention. Pourtant, le succès du FN sur ces communes ne lui accorde que 6% des voix en plus. Or, en moyenne régionale, il gagne 6,7 %. Cela signifie donc que le FN reste malgré tout plus fort dans des zones à abstention plus forte que la moyenne. Dans ces communes, il a notamment bénéficié du retour aux urnes d'un électorat UMP (de 2007 et 2008 au moins) qui a choisi de radicaliser son expression, sachant l'élection perdue. Il n'a toutefois pas conduit à faire de ces communes abstentionnistes du premier tour celles d'une forte participation au second. Pour ne donner qu'une seule illustration de ce propos, prenons le cas de Beaucaire. Le FN y fait 36,3 % des voix et on y constate une croissance record de 8,5 % de participation entre les deux tours. Cependant, le taux d'abstention de premier tour y était très élevé (57,8 %) et celui du second (49,1 %) reste supérieur à la moyenne régionale (47,4 %).

Ce double phénomène (moindre démobilisation de l'électorat FN et conquête de suffrages d'électeurs de l'UMP) a des conséquences non négligeables en termes d'influence électorale : comme on le voit sur la carte suivante, le FN dépasse parfois nettement l'UMP au second tour. Il le fait toutefois de deux façons peu comparables. Dans le Gard, c'est presque toujours dans un contexte où la droite est elle-même majoritaire, ou très près de l'être. Dans l'Aude, si le FN dépasse l'UMP, c'est aussi que le total des droites y reste faible, et ne dit donc pas la même chose au sujet de ce retour du Front national en Languedoc-Roussillon.

Carte 3. Le rapport UMP-FN au second tour des élections régionales 2010
(part de l'UMP dans le total UMP + FN)



Évidemment, cette élection désigne les limites d'une stratégie de parti unique à l'occasion d'élections à deux tours. Pour cette élection intermédiaire où se conjuguent défection civique, désaffection à l'égard du parti de gouvernement et de son leader régional, et protestations populistes en tous genres, l'UMP est dans l'impasse. Comme on le voit sur le tableau suivant, elle est même devancée par le FN comme expression de droite dans plusieurs villes.

Sur ces communes, et plus largement en Languedoc-Roussillon, le Front national bénéficie d'un niveau de légitimité acquis sur les trois plans successifs de sa diffusion, de son institutionnalisation et de son poids électoral. Le premier est désormais l'ancienneté de l'ancrage du vote frontiste, et le taux important d'électeurs qui y ont opté, au moins une fois, en faveur du Front national. Le deuxième plan est plus politico-institutionnel, et se réfère à la légitimité qui a lui été accordée *de facto* par la droite (UDF-RPR), en en faisant le partenaire d'un accord majoritaire au Conseil Régional, par deux fois.

Ces deux dimensions de légitimation s'inscrivent aussi dans l'histoire d'une droite spécifique (peu chrétienne-démocrate, peu gaulliste, à la fois assez radicale et peu influente au plan national) qu'ont parfaitement éclairée les travaux de Philippe Secundy (2006). Le troisième plan est, à l'occasion de cette élection de 2010, lié au fait que le vote FN dépasse celui de l'UMP, et parfois de façon très nette, comme on le voit, par exemple, à Beaucaire (+ 15), Roquemaure (+ 11) ou Port-la-Nouvelle (+ 10).

Tableau 8 : Les villes où le FN dépasse l'UMP au second tour 2010

Département	Ville	Nombre d'habitants	Municipales 2008	Abstention	UMP	FN	Blancs / Nuls
11	Port La Nouvelle	5600	Droite	48,3	17,6	27,7	4,5
11	Trèbes	5640	Droite	46,1	18,4	23,3	3,7
30	Roquemaure	5240	Droite	52,9	25,5	36,4	5,6
30	Beaucaire	15500	Droite	49,6	21,4	36,3	5,8
30	Pont St Esprit	10050	Droite	53,6	25,7	33,9	12,6
30	Milhaud	5610	Droite	51,6	26,8	33,5	4,2
30	Marguerittes	8670	Droite	51,1	25,1	30,8	6,5
30	Manduel	5730	Gauche	50,0	25,3	29,9	5,1
30	Vauvert	11250	Droite	49,9	24,2	24,9	5,6
30	Laudun	5390	Gauche	46,9	22,9	23,0	8,1
34	Palavas	6040	Droite	45,5	25,5	33,9	8,9
34	Villeneuve lès Béz.	3700	Droite	50,4	22,9	29,4	5,6
34	Vias	5390	Gauche	46,8	25,5	27,8	3,5
34	Mèze	10510	Gauche	48,0	21,7	27,1	5,6
34	Lunel	24420	Droite	51,5	23,1	24,1	5,4
34	Sérignan	6590	Gauche	46,2	21,5	23,8	4,1
34	Frontignan	23170	Gauche	48,4	18,7	23,6	6,4
34	Marsillargues	5820	Gauche	50,5	20,6	21,6	5,4
34	Gigean	5190	Droite	53,6	20,4	21,0	5,3
66	Pia	7140	Gauche	53,1	22,1	24,1	6,3
	Total	176650	-	-	-	-	-

Les caractéristiques socio-territoriales de ces espaces sont assez typiques : des zones littorales et/ou périurbaines en forte croissance démographique, avec des populations d'implantation récente, une projection très individuelle sur l'espace (maison individuelle, faiblesse des équipements collectifs et logements sociaux, abstention supérieure à la moyenne), des espaces de culture traditionnelle plutôt orientées à gauche et collective (vigne, culture fruitière, tradition radicale puis communiste). On pourrait y observer une problématique d'identité locale, à la fois celle vécue sur le mode de la perte, de la menace, de la destruction, et celle vécue sur l'absence, l'isolement subi ou recherché, des nouvelles classes moyennes qui garnissent ce Languedoc du lotissement. Un an plus tard, le Front national fait la preuve de sa capacité à résister à la démobilisation électorale, en s'inscrivant dans 35 duels de se-

cond tour sur 95 cantons. Parmi les terres de force et de progression de celui-ci, on trouve à la fois les territoires dont nous venons de parler, mais aussi des cantons comme ceux de Ganges, Clermont l'Hérault ou Capestang, qui illustrent à leur manière l'impact de transformations assez spectaculaires des territoires, de leur occupation par ces nouvelles classes moyennes, de leur habitat. C'est là sans doute plus une image que la transcription fidèle et toujours exacte de la réalité de tels espaces. Mais c'est aussi une incitation à localiser encore davantage le regard sur les rapports entre espace vécu et comportement électoral.

CONCLUSION

Le scrutin régional de 2010 a été marqué par une triple singularité. La première est celle du mandat et de ses fonctions, où les logiques de rétribution partisane, de légitimation des leaders et de valorisation symbolique convergent pour rendre compte du maintien d'une classe politique intermédiaire. La deuxième singularité est celle de la configuration électorale propre à cette élection, avec les tenants et aboutissants des conflits internes au PS et la fragmentation généralisée des forces politiques dans un contexte d'abstention massive. Elle a contribué à « territorialiser » un populisme sans peuple, dont le caractère hégémonique à gauche se révèle fragile à terme. La troisième est le cumul de deux tendances à droite. Tout d'abord, on assiste à l'effondrement de l'UMP, dont la logique de parti unique se révèle une piètre ressource pour des scrutins intermédiaires, où la sanction à l'égard de la majorité gouvernementale s'est exprimée par la défection (abstention), la bascule (vote Frêche) ou la radicalisation (vote FN). Cet effondrement a à voir avec la difficulté qui est celle de la droite de s'inventer un nouveau leadership régional, après la mise à l'écart de Jacques Blanc. À cet effondrement répond un certain retour du Front national, bien plus parlant cependant en pourcentage qu'en nombre de voix. L'important est de constater que, dans un nombre non négligeable de communes, parfois importantes, le FN dispose de la majorité des suffrages de droite. Un an plus tard, les 35 duels où le Front national est présent, au second tour des élections cantonales 2011, renforcent encore cet enracinement du FN en Languedoc-Roussillon, même s'il n'obtient pas de conseiller général, parfois pour quelques voix seulement⁶.

La mort de Georges Frêche, le 24 octobre 2010, pose à la gauche languedocienne le même problème que celui qui continue de se poser à droite avec la fin du leadership de Jacques Blanc. En apparence, les successions politiques se sont déroulées de façon pacifique, avec l'élection du « fréchiste » Christian Bourquin à la présidence du Conseil Régional, et celle du non

6. Lors des élections cantonales de 2011, en nombre de voix, le FN, qui stagne dans l'Hérault, augmente de 20% dans les cantons du Gard, des Pyrénées Orientales, et de l'Aude. Entre les deux tours, dans les 35 cantons où il pouvait se maintenir, le FN augmente son nombre de voix de 61%, dans un contexte d'infime augmentation de la participation électorale.

moins « fréchiste » Jean-Pierre Mourre à la tête de la Communauté d'Agglomération de Montpellier. En réalité, c'est l'ensemble des courants de la gauche socialiste languedocienne qui est agité de luttes d'influence pour tirer parti de la phase de transition née de cette disparition brutale. La symétrie dans le deuil avec celui qu'éprouve la droite est d'autant plus forte que chacun des deux leaders avait cherché à construire, depuis l'espace régional, un discours et des pratiques en marge de leurs partis respectifs. Le Languedoc-Roussillon aura donc été spécialement imprégné de cette dépolitisation qui est désormais souvent considérée, et parfois excessivement (Faure, 2009), comme synonyme de la territorialisation du politique. Dans cette perspective, le relatif bon maintien du Front de Gauche, les scores élevés qu'obtient Europe Écologie Les Verts, signalent une alternative à l'hégémonie endeuilée du socialisme languedocien. De l'autre côté, c'est la vigueur du FN qui se nourrit de la décomposition idéologique de l'UMP, d'autant plus problématique pour elle que resurgissent ses propres divisions internes entre fiefs et courants. L'incertitude demeure d'y repérer une perspective de nouvelle politisation des enjeux territoriaux, ou au contraire leur dégradation accélérée. À cet égard, les conditions de mise en œuvre de la réforme du 16 janvier 2010, avec l'introduction des conseillers territoriaux, résonne d'une façon toute particulière dans cette région. La « cantonalisation » de l'assemblée, liée au passage d'un scrutin de liste départementalo-régionale à une élection uninominale de circonscription, semble favorable à une gauche dominante en milieu rural. Mais il y aura matière à penser la nature de cette gauche de gouvernement territorial.

Références / References

- Barone S., *Le train des Régions. Régionalisation des transports collectifs et recompositions de l'action publique*, Thèse Science Politique, Université Montpellier I, 2010.
- Braconnier C., Dormagen J.-Y., *La Démocratie de l'abstention*, Paris, Folio-Gallimard, 2007.
- Darviche S., Genieys W., Joana J., « Sociologie des élus régionaux du Languedoc-Roussillon et de Pays-de-la-Loire. Itinéraires et trajectoires », *Pôle Sud*, n° 2, 1995.
- Dolez B., Laurent A., Patriat C. (dir.), *Le Vote rebelle. Les élections régionales de 2004*, Dijon, Presses Universitaires de Dijon, 2005.
- Faure A., « Les élus locaux changent-ils la politique ? Méthode, controverses, énigmes... », in Bidégaray C., Cadiou S., Pina C. (dir.), *L'élu local aujourd'hui*, Grenoble, PUG, 2009.
- Frèche G., Lapousterle Ph., *La France ligotée*, Paris, Belfond, 2001.
- Godmer L., « Impératif représentatif et impératif élitiste dans le recrutement des élites politiques régionales », *Pouvoirs Locaux*, n° 88, 2011.
- Jeuland Y., *Le Président*, film documentaire, Générale de Production-Rezo Films, 2010.
- Laudinas G., *Journal d'une curée de campagne*, Vauvert, Au Diable Vauvert Éditeur, 2010.

- Lefèbvre R., Sawicki F., *La société des socialistes*, Bellecombe, Éditions du Croquant, 2006.
- Lehingue P., *Subunda : coup de sonde dans l'étang des sondages*, Bellecombe, Éditions du Croquant, 2007.
- Marchand C., Marrel G., Troupel A., « Les derniers conseillers régionaux ? », *Pouvoirs Locaux*, n° 88, 2011.
- Mathieu M., « Dans les coulisses de la Septimanie », Enquête en 4 volets. *Médiapart*, 8 au 10 mars 2010.
- Négrier E., « Languedoc-Roussillon : le résistant établissement », *Limes-Revue Française de Géopolitique*, 1998.
- Négrier E., « Leadership, territoire et société. Georges Frèche et Montpellier », *Sciences de la Société*, n° 53, 2001a.
- Négrier E., « *Les maîtres du sud. Géopolitique du Languedoc-Roussillon* », Golias Editeur, 2001b.
- Négrier E., Teillet Ph., « La question régionale en Culture », in Barone S. (dir.), *Les politiques régionales*, Paris, La Découverte, à paraître 2011.
- Pasquier R., « Les élus régionaux à la croisée des chemins », *Pouvoirs Locaux*, n° 88, 2011.
- Pourcher Y., *Votez tous pour moi. Les campagnes électorales de Jacques Blanc en Languedoc-Roussillon (1986-2004)*, Paris, Presses de Science Po, 2004.
- Secondy Ph., *La persistance du Midi Blanc - l'Hérault*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2006.
- Troupel A., « La valeur des mandats aujourd'hui : cumul et évolution », in Bidégary C., Cadiou S., Pina C. (dir.), *L'élu local aujourd'hui*, Grenoble, PUG, 2009.